



ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Inscription aux ATELIERS de HIP HOP

ELEVE : NOM – Prénom : _____ Sexe : F/G - Né(e) le _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

☎ Portable : _____ Email (écrire en majuscule) : _____

Niveau Scolaire Education Nationale (à la rentrée 2022) : _____ Nom de l'Établissement Scolaire : _____

FAMILLE :

RESPONSABLE FISCAL POUR LE TRESOR PUBLIC
(parent payeur) :

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ Domicile : _____

☎ Portable : _____

Email (écrire en majuscule) : _____

Profession : _____

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ Domicile : _____

☎ Portable : _____

Email (écrire en majuscule) : _____

Profession : _____

MODALITES DE PAIEMENT :

Une fois validée par l'administration du conservatoire, cette inscription sera considérée comme définitive **le 15 octobre 2022**. A compter de cette date l'intégralité des droits d'inscription sera due et aucun changement d'adresse ne sera pris en compte dans le calcul des sommes à payer.
L'avis des sommes à payer sera envoyé par le service de gestion comptable d'Agen au parent désigné responsable fiscal.

Tarif annuel

Agen 145€ - Extérieur 166€

PIECES A FOURNIR POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE D'AGEN

la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz – électricité – téléphone)

AUTORISATIONS & DECHARGES DE RESPONSABILITE :

L'assiduité aux cours hebdomadaires est une des conditions absolues à la progression et à la réussite des études. Toute absence doit être justifiée et signalée à l'Administration du Conservatoire le plus rapidement possible.

Le nom des enseignants absents est affiché à l'entrée du Conservatoire. Les parents doivent s'assurer de la présence effective de l'enseignant avant de laisser leur enfant mineur. Dans la mesure du possible, le Conservatoire tente de prévenir les familles de toute absence signalée suffisamment tôt.

Les élèves sont sous la responsabilité du Conservatoire uniquement sur la période du cours. Les parents doivent respecter les horaires et s'assurer de venir chercher leurs enfants aux heures indiquées.

Droit à l'image :

- j'autorise
 je n'autorise pas le conservatoire à utiliser des images/photos/films de mon enfant

Fait à AGEN, le _____

Signature

« Vos données personnelles et celles de vos enfants sont traitées à des fins de gestion du suivi des dossiers des élèves inscrits au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen. Les destinataires des données sont les agents de la collectivité ayant un intérêt légitime à avoir communication de ces données dans le cadre de leurs missions. Elles sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à dpo@cdg47.fr. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL. »